



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT

Participation des parlements au quatrième cycle de l'Examen périodique universel (EPU) du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies

Réunion d'information préparatoire en ligne à l'intention des parlements qui feront l'objet d'un examen par le Conseil des droits de l'homme de des Nations Unies lors du 43^e Groupe de travail (1^{er} au 12 mai 2023) et 44^e Groupe de travail (6 au 18 novembre 2023). La réunion est organisée par l'Union interparlementaire (UIP) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)

Jeudi 23 mars 2023

09 h 00-10 h 45 (HAEC, heure de Genève)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le mécanisme d'Examen périodique universel (EPU) a été mis en place lors de la création du Conseil des droits de l'homme (CDH) le 15 mars 2006 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Il s'agit d'un processus intergouvernemental et dirigé par les États membres de l'ONU, par lequel le bilan en matière de droits de l'homme de tous les États membres est examiné tous les quatre ans et demi (42 pays sont examinés chaque année lors de trois sessions du groupe de travail de l'EPU). La procédure d'examen est basée sur des informations provenant de diverses sources, notamment l'État examiné, le système des Nations Unies, les institutions nationales des droits de l'homme, les organisations de la société civile et les organisations intergouvernementales régionales.

L'examen de chaque État membre aboutit à des recommandations spécifiques d'actions visant à renforcer la promotion et la protection des droits de l'homme au niveau national.

Au cours des trois premiers cycles, l'UIP, en collaboration avec le HCDH, a encouragé les parlements à contribuer au processus de l'EPU, dans la mesure où la mise en œuvre de ses recommandations nécessite l'intervention du parlement.

Le quatrième cycle de l'EPU, qui a débuté en novembre 2022, offre une occasion importante d'examiner l'engagement passé des parlements dans le processus de l'EPU, d'identifier les leçons apprises et les bonnes pratiques et de discuter des moyens de renforcer davantage leur participation à toutes les étapes du processus de l'EPU, c'est-à-dire la préparation, l'examen et le suivi des recommandations.

La réunion d'information préparatoire en ligne vise à explorer ces questions avec les parlementaires et le personnel parlementaire des pays dont l'examen est prévu lors du Groupe de travail 43 de l'EPU (1^{er}-12 mai 2023) et du Groupe de travail 44 de l'EPU (6-18 novembre 2023).

La réunion sera organisé en ligne, en anglais avec interprétation en français et en espagnol.

PROGRAMME PROVISOIRE

Jeudi 23 mars 2023

9 heures **Allocutions liminaires**

9 h 10 **Séance I : Vue d'ensemble de l'EPU et possibilités d'engagement parlementaire pendant le 4^e cycle**

Cette séance offre un bref aperçu des différentes étapes du cycle de l'EPU et des possibilités d'engagement parlementaire.

- M. Jeroen Klok, Chargé des droits de l'homme au HCDH
-

9 h 40 **Séance II : Activités menées par l'UIP et le HCDH en vue d'accroître la contribution des parlements à l'EPU**

Cette séance consistera en une présentation des activités menées par l'UIP et le HCDH au fil des ans en vue d'accroître la participation des parlements et des parlementaires aux différentes étapes du processus de l'EPU.

- M. Akoyo Agouda, Chargé de Programme, Programme des droits de l'homme (UIP)
 - M. Francesco Notti, Chargé des droits de l'homme au HCDH
-

10 h 10 **Séance III : Débat interactif**

Au cours de cette séance, les participants seront invités à partager :

- leurs expériences d'engagement antérieur dans le processus de l'EPU
 - les défis et opportunités d'un tel engagement
 - des suggestions sur la façon dont le parlement peut s'engager (encore) davantage
 - des suggestions sur la manière dont l'UIP et le HCDH pourraient soutenir davantage cet engagement
-

10 h 45 **Fin de la reunion d'information ■**



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



NATIONS UNIES
DROITS DE L'HOMME
HAUT-COMMISSARIAT

Participation des parlements au quatrième cycle de l'Examen périodique universel (EPU) du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies

Réunion d'information préparatoire en ligne à l'intention des parlements qui feront l'objet d'un examen par le Conseil des droits de l'homme de des Nations Unies lors du 43^e Groupe de travail (1^e au 12 mai 2023) et 44^e Groupe de travail (6 au 18 novembre 2023). La réunion est organisée par l'Union interparlementaire (UIP) et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)

Jeudi 23 mars 2023

15 h 00-16 h 45 (HAEC, heure de Genève)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le mécanisme d'Examen périodique universel (EPU) a été mis en place lors de la création du Conseil des droits de l'homme (CDH) le 15 mars 2006 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Il s'agit d'un processus intergouvernemental et dirigé par les États membres de l'ONU, par lequel le bilan en matière de droits de l'homme de tous les États membres est examiné tous les quatre ans et demi (42 pays sont examinés chaque année lors de trois sessions du groupe de travail de l'EPU). La procédure d'examen est basée sur des informations provenant de diverses sources, notamment l'État examiné, le système des Nations Unies, les institutions nationales des droits de l'homme, les organisations de la société civile et les organisations intergouvernementales régionales.

L'examen de chaque État membre aboutit à des recommandations spécifiques d'actions visant à renforcer la promotion et la protection des droits de l'homme au niveau national.

Au cours des trois premiers cycles, l'UIP, en collaboration avec le HCDH, a encouragé les parlements à contribuer au processus de l'EPU, dans la mesure où la mise en œuvre de ses recommandations nécessite l'intervention du parlement.

Le quatrième cycle de l'EPU, qui a débuté en novembre 2022, offre une occasion importante d'examiner l'engagement passé des parlements dans le processus de l'EPU, d'identifier les leçons apprises et les bonnes pratiques et de discuter des moyens de renforcer davantage leur participation à toutes les étapes du processus de l'EPU, c'est-à-dire la préparation, l'examen et le suivi des recommandations.

La réunion d'information préparatoire en ligne vise à explorer ces questions avec les parlementaires et le personnel parlementaire des pays dont l'examen est prévu lors du Groupe de travail 43 de l'EPU (1^{er}-12 mai 2023) et du Groupe de travail 44 de l'EPU (6-18 novembre 2023).

La réunion sera organisé en ligne, en anglais avec interprétation en français et en espagnol.

PROGRAMME PROVISOIRE

Jeudi 23 mars 2023

15 heures **Allocutions liminaires**

15 h 10 **Séance I : Vue d'ensemble de l'EPU et possibilités d'engagement parlementaire pendant le 4^e cycle**

Cette séance offre un bref aperçu des différentes étapes du cycle de l'EPU et des possibilités d'engagement parlementaire.

- M. Jeroen Klok, Chargé des droits de l'homme au HCDH
-

15 h 40 **Séance II : Activités menées par l'UIP et le HCDH en vue d'accroître la contribution des parlements à l'EPU**

Cette séance consistera en une présentation des activités menées par l'UIP et le HCDH au fil des ans en vue d'accroître la participation des parlements et des parlementaires aux différentes étapes du processus de l'EPU.

- M. Rogier Huizenga, Responsable du Programme des droits de l'homme de l'UIP
 - M. Francesco Notti, Chargé des droits de l'homme au HCDH
-

16 h 10 **Séance III : Débat interactif**

Au cours de cette séance, les participants seront invités à partager :

- leurs expériences d'engagement antérieur dans le processus de l'EPU
 - les défis et opportunités d'un tel engagement
 - des suggestions sur la façon dont le parlement peut s'engager (encore) davantage
 - des suggestions sur la manière dont l'UIP et le HCDH pourraient soutenir davantage cet engagement
-

16 h 45 **Fin de la reunion d'information ■**
